

Avis voté en plénière du 23 mai 2018

Parcours et politiques d'accueil des demandeur.euse.s d'asile dans l'Union européenne

Déclaration du groupe Environnement et nature

Notre groupe votera le projet d'avis qui nous est présenté.

Nous remercions les rapporteurs pour ce travail nécessaire en phase avec l'actualité. Les propositions sont pertinentes, réalistes et ont été élaborées pour la plupart à la suite d'auditions de grande qualité d'acteurs associatifs ou institutionnels qui agissent sur le terrain chaque jour.

Elles sont à contre-courant de certaines positions politiques dénonçant des « vagues migratoires » que nous serions sensés subir. Pour nos concitoyens la peur de l'étranger semble l'emporter sur un discours de raison. Parmi les causes de cette peur figurent la pauvreté et le terrorisme qui sont parfois liés. C'est pourquoi le premier objectif du développement durable reste central !

Sous l'influence des populistes de tous bords, l'Europe et les États-membres durcissent les politiques de restriction des flux migratoires, en s'écartant progressivement des obligations internationales du droit des réfugiés, notamment en négociant l'externalisation des frontières et des flux migratoires avec des pays tiers soi-disant « sûrs » ! Si la montée des partis prônant le repli sur soi est préoccupante, ce n'est pas en rognant nos principes de tolérance, d'ouverture et d'humanisme que l'on parviendra à enrayer ces mouvements, bien au contraire. Cela signifie qu'il faut gérer le sujet au lieu de le fuir.

Il faut notamment revoir les processus d'intégration, en s'appuyant sur les expériences qui fonctionnent comme celle du programme HOPE de l'AFPA, permettant aux demandeurs d'accéder à une activité (formation ou autre) et un logement tout en accélérant et simplifiant le processus administratif de demande d'asile.

Regardons les choses en face : les aléas et les migrations ont toujours existé, l'humanité s'est construite et enrichie comme cela. Heureusement que l'Homo Sapiens n'a pas été confronté à Frontex ! L'Europe et la France en particuliers sont loin de subir une invasion de migrants, il suffit de comparer le nombre de demandeurs d'asile par exemple au nombre de réfugiés qui se trouvent dans les pays proches de la Syrie qui se chiffrent par millions !

Préparons-nous à un futur où les migrations seront beaucoup plus importantes du fait de l'épuisement des ressources, de la pollution, mais surtout de l'impact du changement climatique sur des populations déjà fragiles (états insulaires et côtiers, désertification...).

Sur ce point, la Banque mondiale estime à 143 millions le nombre de déplacés pour raisons climatiques ou environnementales en 2050. Aujourd’hui, dans le contexte géopolitique actuel la réouverture de la Convention de Genève pour ouvrir de nouveaux droits pour cette catégorie de réfugiés ne fait pas consensus. Pour notre groupe, l’anticipation de ces futurs déplacés climatiques est une priorité et, comme proposé dans le projet d’avis, doit être mise à l’agenda des relations internationales de la France et de l’UE notamment dans le cadre des COP. Dans ce cas, prendre en compte le temps long peut nous permettre de ne pas subir les « chocs migratoires » à venir mais plutôt de les anticiper avec humanité et pragmatisme.